

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

onditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

Le radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

me et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

ddresses Mails utiles

clamation : contact@mupras.com

se en charge : pec@mupras.com

hésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

S'agit de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19-0031772

ND 44817

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **4391**

Société : **RAM**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BERRADA Assia

Date de naissance :

27/07/1946

Adresse :

26 Bdt Houphet Bougny

Tél. :

0661 13 47 23

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **12/12/2020**

Nom et prénom du malade : **Dr. BERRADA Assia**

Age : **74**

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Dermatoses**



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Coza**

Le : **20/12/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/11/2022	C3	2	35000	Dr. AFAOUI Lalla Aziza Spécialiste en Dermato-Vénérologie b. Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél: 05 22 20 56 49 - Fax: 05 22 22 75 30
			890.90	Dr. AFAOUI Lalla Aziza Spécialiste en Dermato-Vénérologie b. Quartier des Hôpitaux - Casablanca Tél: 05 22 20 56 49 - Fax: 05 22 22 75 30

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE INTERNATIONALE DE CASABLANCA S.A.L.L.A.I. 210, Rue Centrale (Markazia) et Rue Hansali - CASABLANCA	12/10/2022	114.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT

Dr AFAILAL Aziza
Spécialiste En Dermatologie
Vénérologie – Maladies du Cuir Chevelu
Dermatologie Esthétique
Traitement Laser
Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine
de Casablanca

Casablanca, le 12/10/2020

COMPTE RENDU

Je soussigné Dr AFAILAL Aziza certifie avoir pratiqué

Chez ...Mr. BERNARD ALIS.....une intervention chirurgicale

Ayant consisté en ...Exérèse complète des névroses fibrofibrotiques des
ergots periorbitaires

(Acte coté K) 10 x 2 sur Hm Cet, dans 80g)

Ce certificat est délivré à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Dr. AFAILAL Lalla Aziza
Spécialiste en Dermato-Vénérologie
6, Quartier des hôpitaux - Casablanca
Tél : 05 22 20 56 49 Fax : 05 22 22 75 30 E-mail : a.failal@menara.ma

6, Avenue des hôpitaux-Résidence du Parc 2ème étage Quartier des Hôpitaux –Casablanca
Tel : 05 22 20 56 49 Fax : 05 22 22 75 30 E-mail : a.failal@menara.ma

Dr. Aziza AFAILAL

Spécialiste en Dermatologie et Vénérologie

Ex. Enseignante à la Faculté de Médecine de Casablanca

Médecine Esthétique
Chirurgie Dermatologique
et Laser

الدكتورة عزيزة أفيلا
اختصاصية في الأمراض الجلدية
و التناسليّة
أستاذة سابقاً بكلية الطب
بالدار البيضاء
طب التجميل
الجراحة الجلدية
والليزر

Casablanca, le 11 Juillet الدار البيضاء، في

The BERLADA ASS'Y

15.80

- Slippery

13

2
99,0

3.

Cineplex

Mr & Mrs
INTERNATIONALE
SARLAU
PHARMACEUTICALS
P. CASHMERE
Central (Markazia)
LASABLANCA
Sgt

*Mon
ASABLANCA*

Syros *Yoga*

Yoga *Yoga*

PHARMACIE INTERNATIONALE
DE CASABLANCA SARL AU
2-4, Rue Centrale (Markazia)
et Rue Hansall - CASABLANCA

6, Avenue des Hôpitaux - Résidence du Parc 2^{ème} étage - Quartier des Hôpitaux - Casablanca
Tél. : 05 22 20 56 49 - Fax : 05 22 22 75 30 / E-mail : a.affiliate@gmail.com

Doliprane®

comprimé effervescent

500 mg

PARACÉTAMOL

CC

PPV 15 DH 80
PER 07 / 23
LOT J 2001

Pa

Ex

bic

effe

FO

Con

CL

AN

DAN

Ce m

que mau

Cette pre

(soit environ à partir de 8 ans) Lire attentivement la rubrique "Posologie".

Pour les enfants pesant moins de 27 kg, il existe d'autres présentations de paracétamol : demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

DANS QUELS CAS NE PAS UTILISER CE MÉDICAMENT ?

Ce médicament NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ dans les cas suivants :

- allergie connue au paracétamol,
- maladie grave du foie.

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

MISES EN GARDE SPÉCIALES

En cas de surdosage ou de prise par erreur d'une dose trop élevée, consultez immédiatement

500 mg,
tine sodique, laurilsulfate de sodium, povidone,
odium anhydre, leucine pour un comprimé

15,80



DERMASEPT® SPRAY

LOT : 4550
PER : 08/23
PPC : 99.00DH

Le
Pr
rig
DE
pro
-DI
infe
-DE
pea
La g
traien.

ASEPT®

giène de la peau et des muqueuses sont conçus selon les normes de Bonnes Pratiques d'Hygiène et respect d'une charte de formulation et confort d'utilisation. La gamme produits qui répondent aux principales besoins de la peau et des muqueuses :

1ère ligne : antiseptiques pour les plaies et les lésions cutanées.

pH8 Gel lavant : pour l'hygiène de la peau et des muqueuses.

à être utilisée seule ou associée à un antiseptique.



DERMASEPT® Spray solution
Flacon 125 ml



DERMASEPT® Crème
Tube 30g



DERMASEPT® Gel lavant
Flacon 125 ml
Flacon 250 ml



DERMASEPT® pH8 Gel lavant
Flacon 125 ml
Flacon 250 ml